

85/2008 - 16 juin 2008

Mai 2008

Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 3,7%

L'UE en hausse à 3,9%

Le taux d'inflation annuel de la **zone euro**¹ a été de 3,7% en mai 2008², contre 3,3% en avril. Un an auparavant, il était de 1,9%. Le taux d'inflation mensuel a été de 0,6% en mai 2008.

Le taux d'inflation annuel de l'**UE**³ a été de 3,9% en mai 2008, contre 3,6% en avril. Un an auparavant, il était de 2,1%. Le taux d'inflation mensuel a été de 0,6% en mai 2008.

Ces chiffres sont publiés par **Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes**.

L'inflation dans les États membres de l'UE

En mai 2008, les taux annuels les plus faibles ont été observés aux **Pays-Bas** (2,1%), au **Portugal** (2,8%) et en **Allemagne** (3,1%), et les plus élevés en **Lettonie** (17,7%), en **Bulgarie** (14,0%) et en **Lituanie** (12,3%). Par rapport à avril 2008, l'inflation annuelle a augmenté dans vingt-et-un États membres, est restée stable dans trois et a baissé dans deux.

Les taux moyens⁴ sur douze mois jusqu'en mai 2008 ont été les plus faibles aux **Pays-Bas** (1,7%), au **Danemark** et à **Malte** (2,3% chacun), et les plus élevés en **Lettonie** (13,8%), en **Bulgarie** (10,9%) et en **Estonie** (9,3%).

Zone euro

Les principales composantes présentant les taux annuels les plus élevés en mai 2008 ont été les produits alimentaires (6,4%), les transports (5,9%) et le logement (5,7%), tandis que les taux annuels les plus faibles ont été observés pour les communications (-1,7%), les loisirs et la culture (0,1%) ainsi que les articles d'habillement (0,7%). Au niveau des sous-indices détaillés, les carburants pour le transport (+0,55 point de pourcentage), les combustibles liquides (+0,35) ainsi que le lait, le fromage et les œufs (+0,21) ont eu les plus forts impacts à la hausse sur le taux global, tandis que les voitures (-0,18), les télécommunications et les vêtements (-0,17 chacun) ont eu les plus forts impacts à la baisse.

Les principales composantes présentant les taux mensuels les plus élevés ont été les transports (1,8%), le logement (0,8%) ainsi que les loisirs et la culture (0,7%), tandis que les communications (-0,2%), la santé (0,0%) et les articles d'habillement (0,1%) ont affiché les taux les plus faibles. En particulier, les carburants pour le transport (+0,23 point de pourcentage), les combustibles liquides (+0,09) et les voyages à forfait (+0,06) ont eu les impacts à la hausse les plus importants, tandis que les voitures, le lait, le fromage et les œufs, les vêtements, les loyers et les télécommunications (-0,03 chacun) ont eu les impacts à la baisse les plus marqués.

Taux d'inflation annuel en mai 2008 (%) par ordre croissant

		Zone euro													
NL	PT	DE ⁵	IE	FR	IT	Zone euro	AT	MT	FI	CY	ES	LU	EL	BE	SI
2,1p	2,8	3,1	3,7	3,7	3,7	3,7p	3,8p	4,1	4,1	4,6	4,7	4,8	4,9	5,1	6,2

États membres de l'UE hors de la zone euro

UK ⁶	DK	SE	UE	SK	PL	CZ	HU	RO	EE	LT	BG	LV
Avr 08 3,0	3,6	3,9	3,9	4,0	4,3	6,8	6,9	8,5	11,4	12,3	14,0	17,7

Taux d'inflation mesurés par les IPCH (en %)

	Taux annuels					Taux moyens sur 12 mois ⁴ Mai 08-07 Mai 07-06	Taux mensuels Mai 08 Avr 08
	Mai 08 Mai 07	Avr 08 Avr 07	Mars 08 Mars 07	Fév 08 Fév 07	Mai 07 Mai 06		
Belgique (BE)	5,1	4,1	4,4	3,6	1,3	2,8	0,9
Allemagne (DE)⁵	3,1	2,6	3,3	3,0	2,0	2,7	0,7
Irlande (IE)	3,7	3,3	3,7	3,5	2,7	3,1	0,6
Grèce (EL)	4,9	4,4	4,4	4,5	2,6	3,7	0,7
Espagne (ES)	4,7	4,2	4,6	4,4	2,4	3,7	0,7
France (FR)	3,7	3,4	3,5	3,2	1,2	2,5	0,6
Italie (IT)	3,7	3,6	3,6	3,1	1,9	2,7	0,6
Chypre (CY)	4,6	4,3	4,4	4,7	1,9	3,4	0,8
Luxembourg (LU)	4,8	4,3	4,4	4,2	2,3	3,5	1,0
Malte (MT)	4,1	4,1	4,3	4,0	-1,0	2,3	0,7
Pays-Bas (NL)	2,1p	1,7	1,9	2,0	2,0	1,7p	0,4p
Autriche (AT)	3,8p	3,4	3,5	3,1	1,9	2,9p	0,6p
Portugal (PT)	2,8	2,5	3,1	2,9	2,4	2,6	0,5
Slovénie (SI)	6,2	6,2	6,6	6,4	3,1	5,3	1,2
Finlande (FI)	4,1	3,3	3,6	3,3	1,3	2,5	0,5
Zone euro (IPCUM)	3,7p	3,3	3,6	3,3	1,9	2,8p	0,6p
Bulgarie (BG)	14,0	13,4	13,2	12,2	4,5	10,9	0,9
République tchèque (CZ)	6,8	6,7	7,1	7,6	2,4	5,1	0,4
Danemark (DK)	3,6	3,4	3,3	3,3	1,7	2,3	0,4
Estonie (EE)	11,4	11,6	11,2	11,5	5,9	9,3	0,6
Lettonie (LV)	17,7	17,4	16,6	16,5	7,8	13,8	1,0
Lituanie (LT)	12,3	11,9	11,4	10,9	5,0	8,6	0,8
Hongrie (HU)	6,9	6,8	6,7	6,7	8,4	7,2	0,9
Pologne (PL)	4,3	4,3	4,4	4,6	2,3	3,6	0,6
Roumanie (RO)	8,5	8,7	8,7	8,0	3,9	6,7	0,5
Slovaquie (SK)	4,0	3,7	3,6	3,4	1,5	2,6	0,4
Suède (SE)	3,9	3,2	3,2	2,9	1,2	2,4	0,5
Royaume-Uni (UK)⁶	:	3,0	2,5	2,5	2,5	:	:
UE (IPCE)	3,9p	3,6	3,8	3,5	2,1	3,0p	0,6p
Islande (IS)	11,7	10,7	6,8	4,5	4,0	4,6	1,9
Norvège (NO)	2,8	2,7	2,8	3,1	0,6	1,5	0,3
EEE (IPCEE)	3,9p	3,6	3,7	3,5	2,1	2,9p	0,6p
Suisse (CH)⁷	2,6	2,3	2,5	2,3	0,6	1,7	0,6

Source: Eurostat

p = provisoire

: = non disponible

Taux d'inflation de la zone euro (en %) pour les principales composantes, mesurés par les IPCH

Zone euro (IPCUM)	Poids utilisés en 2008	Taux annuels					Taux moyens sur 12 mois ⁴	Taux mensuels
		Mai 08 Mai 07	Avr 08 Avr 07	Mars 08 Mars 07	Fév 08 Fév 07	Mai 07 Mai 06		
00 Ensemble	1000,0	3,7p	3,3	3,6	3,3	1,9	2,8p	0,6p
01 Produits alimentaires	157,8	6,4p	6,0	6,2	5,8	2,1	4,3p	0,5p
02 Boissons alcoolisées, tabac	37,2	3,4p	3,2	3,1	3,0	3,6	3,1p	0,2p
03 Articles d'habillement	68,3	0,7p	0,8	1,0	1,0	1,3	0,9p	0,1p
04 Logement	153,0	5,7p	4,8	4,4	4,0	2,2	3,5p	0,8p
05 Équipement ménager	70,1	2,0p	2,2	2,2	2,1	1,6	1,9p	0,2p
06 Santé	40,5	1,6p	1,6	1,6	1,5	1,8	1,6p	0,0p
07 Transports	156,6	5,9p	4,8	5,6	5,4	1,6	4,1p	1,8p
08 Communications	32,9	-1,7p	-1,6	-1,5	-3,1	-1,8	-1,9p	-0,2p
09 Loisirs et culture	96,8	0,1p	-0,4	0,6	0,0	0,2	0,1p	0,7p
10 Enseignement	10,4	3,7p	3,6	9,6	9,6	9,2	8,4p	0,2p
11 Hôtels et restaurants	92,8	3,3p	3,2	3,6	3,3	3,2	3,3p	0,4p
12 Autres	83,6	2,4p	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3p	0,2p
Ensemble								
- hors énergie	901,9	2,6p	2,5	2,8	2,5	2,0	2,3p	0,3p
- hors énergie, AlimAlcTab*	706,8	1,7p	1,6	2,0	1,8	1,9	1,8p	0,3p
- hors énergie, Alim non transf.	825,8	2,5p	2,4	2,7	2,4	1,9	2,2p	0,2p
- hors énergie et produits saison.	862,6	2,5p	2,4	2,7	2,5	2,0	2,3p	0,2p
- hors tabac	977,4	3,7p	3,3	3,6	3,3	1,8	2,8p	0,6p
Énergie	98,1	13,7p	10,8	11,2	10,4	0,3	7,0p	3,6p
AlimAlcTab*	195,0	5,7p	5,4	5,6	5,2	2,4	4,1p	0,4p

Source: Eurostat

* AlimAlcTab = produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac

p = provisoire

Sous-indices ayant eu les impacts les plus importants dans la zone euro

COICOP	Mai 08 / Mai 07	Pondération (%) 2008	Taux (%)	Impact (point de pourcentage)
07.22	Carburants pour le transport	45,7	15,2p	0,55
04.53	Combustibles liquides	9,1	47,5p	0,35
01.14	Lait, fromage et œufs	23,0	13,6p	0,21
01.11	Pains et céréales	25,9	9,6p	0,15
04.52	Gaz	15,4	9,2p	0,09
01.16	Fruits	12,1	7,4p	0,05
09.11	Équipement audiovisuel	5,2	-10,4p	-0,07
09.13	Équipement informatique	5,1	-14,3p	-0,09
04.11/2	Loyers	60,0	1,9p	-0,12
03.12	Vêtements	50,4	0,6p	-0,17
08.2/3	Télécommunications	31,2	-1,9p	-0,17
07.11	Voitures	44,2	-0,3p	-0,18
Mai 08 / Avril 08				
07.22	Carburants pour le transport	45,7	5,3p	0,23
04.53	Combustibles liquides	9,1	9,7p	0,09
09.60	Voyages à forfait	15,9	4,7p	0,06
01.17	Légumes	15,7	2,0p	0,02
01.16	Fruits	12,1	2,3p	0,02
07.33	Transport par air	5,2	2,2p	0,01
11.11	Restaurants et cafés	68,2	0,3p	-0,02
08.2/3	Télécommunications	31,2	-0,2p	-0,03
04.11/2	Loyers	60,0	0,2p	-0,03
03.12	Vêtements	50,4	0,0p	-0,03
01.14	Lait, fromage et œufs	23,0	-0,7p	-0,03
07.11	Voitures	44,2	-0,1p	-0,03

Source: Eurostat

p= provisoire

Mesures de l'inflation

Le *taux annuel* mesure l'évolution des prix entre le mois pris en compte et le même mois de l'année précédente. Cette mesure est sensible à des changements récents du niveau des prix, mais peut être affectée par des effets exceptionnels dans l'un ou l'autre des mois.

Le *taux moyen sur douze mois*⁴ élimine cette volatilité en comparant la moyenne des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) des douze derniers mois avec la moyenne des douze mois précédents. Cette mesure est moins sensible aux changements passagers des prix.

Le *taux mensuel* établit la comparaison des niveaux de prix entre les deux derniers mois. Bien que mis à jour, il peut être affecté par des effets saisonniers ou autres.

L'*impact* d'une composante particulière mesure la variation de l'inflation globale due à l'inclusion de cette composante dans l'IPCH. L'impact tient compte à la fois de la pondération et du fait que l'inflation pour cette composante est plus forte ou plus faible que le taux d'inflation pour l'ensemble des produits. Par exemple, l'impact du tabac équivaut à la différence entre le taux d'inflation pour l'ensemble des produits et le taux pour l'ensemble hors tabac. Les impacts ne sont pas strictement additifs.

IPCH conçus pour la comparaison internationale

Les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) sont les chiffres de l'inflation harmonisés demandés par l'article 121 du traité d'Amsterdam (109 J du traité sur l'Union européenne). Ils sont conçus pour permettre la comparaison internationale de l'évolution des prix à la consommation. Ils mettent l'accent sur la qualité et la comparabilité entre les indices des différents pays ainsi que sur leurs mouvements relatifs.

Les changements de prix mesurés par les IPCH, l'indice des prix à la consommation de l'Union monétaire (IPCUM), l'indice des prix à la consommation européen (IPCE) et l'indice des prix à la consommation de l'Espace économique européen (IPCEE) sont utilisés comme mesures de l'inflation dans les États membres, dans la zone euro, dans l'Union européenne et dans l'Espace économique européen.

L'IPCUM est utilisé par la Banque centrale européenne (BCE) comme l'indicateur de la stabilité des prix dans la zone euro (voir le communiqué de presse de la BCE du 8 mai 2003).

Les IPCH des États membres sont fournis par les instituts nationaux de statistique; l'IPCUM, l'IPCE et l'IPCEE sont élaborés par Eurostat. L'IPCH est calculé en tant qu'indice-chaîne annuel, les poids des différents pays pouvant être modifiés chaque année. Les agrégats de l'IPCH sont calculés comme des moyennes pondérées des IPCH en prenant les pondérations des pays et les sous-indices concernés. Le poids d'un pays est proportionnel à la part de sa dépense monétaire de consommation finale des ménages dans le total de la zone euro. Il est exprimé en euros pour l'IPCUM, et en standards de pouvoir d'achat pour l'IPCE et pour l'IPCEE. L'IPCUM est considéré comme une seule entité à l'intérieur de l'IPCE et de l'IPCEE depuis 1999.

Informations supplémentaires

Des informations plus détaillées concernant les IPCH peuvent être obtenues dans la publication mensuelle *Statistiques en bref, Économie et finances, Indices harmonisés des prix à la consommation*. Une centaine de sous-indices IPCUM, IPCE, IPCEE et IPCH, avec les pondérations correspondantes, sont disponibles dans la base de données d'Eurostat. Pour les notes techniques sur les IPCH, voir le communiqué de presse 21/97 d'Eurostat du 5 mars 1997, *Harmonisation de la mesure de l'inflation dans l'UE*, le mémo d'Eurostat 8/98 du 4 mai 1998, *L'Indice des prix à la consommation de l'Union monétaire (IPCUM)*, et le mémo 02/00 d'Eurostat du 18 février 2000, *Indice des prix à la consommation harmonisé de l'UE amélioré: Couverture étendue et délais de publications plus courts pour l'IPCH*, ainsi que le document IPCH - Petit guide de l'utilisateur. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section du site web d'Eurostat consacrée aux IPCH: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/url/page/PGP_DS_HICP.

Dates des publications futures

Les dates provisoires de publication des prochains mois sont :

Indice pour	Estimations rapides IPCUM	Communiqués de presse IPCH
Juin 2008	30 juin 2008	16 juillet 2008
Juillet 2008	31 juillet 2008	14 août 2008
Août 2008	29 août 2008	16 septembre 2008

1. L'inflation dans la zone euro se mesure au moyen de l'IPCUM («indice des prix à la consommation de l'Union monétaire», tel que défini dans le règlement (CE) n° 2494/95 du Conseil du 23 octobre 1995), qui est l'agrégat officiel pour la zone euro. La zone euro couvrait initialement la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. Elle comprend la Grèce depuis le 1^{er} janvier 2001, la Slovénie depuis le 1^{er} janvier 2007 et Chypre et Malte depuis le 1^{er} janvier 2008. Les nouveaux États membres sont intégrés à l'IPCUM selon une formule d'indice en chaîne.
2. L'estimation rapide de l'IPCUM pour mai 2008, publiée le 30 mai 2008 était de 3,6%.
3. L'inflation dans l'UE se mesure au moyen de l'IPCE («indice européen des prix à la consommation»), tel que défini dans le règlement (CE) n° 2494/95 du Conseil du 23 octobre 1995, qui est l'agrégat officiel pour l'Union européenne. L'UE comptait 15 États membres jusqu'au 30 avril 2004 et 25 États membres du 1^{er} mai 2004 au 31 décembre 2006; elle compte 27 États membres depuis le 1^{er} janvier 2007. Les nouveaux États membres sont intégrés dans l'IPCE selon une formule d'indice en chaîne.
4. Mesure utilisée pour déterminer la stabilité des prix dans les rapports de convergence 1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2007 de la Commission au Conseil.

5. Les périodes de collecte des prix pour l'IPCH allemand ont été adaptées à partir de janvier 2008 pour être en conformité avec le règlement de la couverture temporelle. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site de l'office statistique allemand:
<http://www.destatis.de/jetspeed/portal/cms/Sites/destatis/Internet/EN/Navigation/Statistics/Preise/Verbraucherpreise/Verbraucherpreise.psm1> à la rubrique "Methodological note".
6. Les données de l'inflation au Royaume-Uni pour le mois de mai 2008 n'étaient pas disponibles à temps pour la publication. De ce fait, les données pour l'UE et l'EEE ont été calculées à partir d'estimations d'Eurostat.
7. La Suisse produit des IPCH depuis janvier 2008. Les estimations de l'IPCH pour 2005-2007 ne sont pas entièrement conformes à la méthodologie de l'IPCH.

Publié par:

Service de presse Eurostat
Tim ALLEN
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Pour plus d'informations sur la méthodologie:

Angelica ARELLANO-VAILLANT
Tatiana MRLIANOVA
Christine WIRTZ
Tél: +352-4301-38 137
estat-hicp-methods@ec.europa.eu

Nos communiqués sur Internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Une sélection des principaux indicateurs économiques européens: <http://ec.europa.eu/eurostat/euroindicators>